

SOMMAIRE ET ÉDITO

• Pour une Europe sociale p. 2

DOSSIER

• Des élections européennes scrutées de près p. 3

• Des services pour le public p. 4-5



• La Coface face aux défis p. 6



• Quand le travail repousse les frontières p. 7

• Comment limiter l'influence des lobbys p. 8-9



• L'immigration dans tous ses États p. 10-11

• Quel avenir pour le RSG ? p. 12-13

• Le droit des femmes au sein de l'Europe p. 14-15



• La fin de vie, un débat vivant au sein de l'UE p. 16

Familles Laïques

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) • 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : 09 71 16 59 05 • e-mail : cnafal@cnafal.net

• Directeur de la publication et président du CNAFAL : Julien Léonard • Chef d'édition : Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin • Gérant : Marie Ciszewski • Réalisation : ©BAT - Tél. : 01 46 94 69 96 • Impression : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission. Commission paritaire n° 0925G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL

19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom - prénom :

Adresse :

Je désire recevoir 4 exemplaires de Familles laïques pour le prix de 10,00 € à partir du n° :

Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.

ÉDITO

Pour une Europe sociale



Julien Léonard
Président

À l'approche de nouvelles échéances européennes, le moment est venu de réfléchir à l'Europe, non seulement comme une entité politique et économique, mais aussi comme une réalité vivante et palpable. Moi-même, je vis cette réalité de manière très concrète à travers mon fils qui porte en lui une double nationalité, témoignage vibrant de l'union des peuples européens. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945, l'Europe s'est engagée dans un projet sans précédent de paix et de solidarité. Ce rêve a été, pour beaucoup, une promesse de protection contre les fléaux du passé, un engagement envers un avenir où les conflits armés sur notre continent relèveraient de l'histoire ancienne. Et pendant des décennies, cette promesse a été tenue. Cependant, l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous rappelle que la paix n'est jamais acquise. Face à cette agression, l'unité européenne prend un sens encore plus profond, démontrant l'importance cruciale de notre solidarité.

Néanmoins, il est impératif de reconnaître que l'Europe est loin d'être parfaite. Malgré ses succès, elle peine à réaliser le rêve d'une Europe sociale, plus équitable et protectrice. Beaucoup parmi nous aspirent à une UE qui mette autant d'ardeur à promouvoir la justice sociale, la protection de l'environnement et les droits des citoyens qu'elle en met à défendre ses intérêts économiques et politiques. Cette Europe sociale, plus humaine, reste un idéal à atteindre. Les élections européennes offrent à tous les citoyens une opportunité inestimable de façonner l'avenir de notre Union. Voter, c'est exercer notre droit le plus fondamental, mais c'est aussi prendre part à une démarche collective visant à construire l'Europe que nous désirons. Une Europe qui, au-delà de la libre circulation des biens et des capitaux, favorise le partage des cultures, des idées et des rêves. Ainsi mon fils, Romain, incarne pour moi l'espoir d'une génération qui verra, espérons-le, naître une Europe plus unie, plus solidaire et plus juste. ■

POLITIQUE

Des élections européennes scrutées de près

LE SCRUTIN, QUI AURA LIEU EN FRANCE LE DIMANCHE 9 JUIN, EST TEINTÉ COMME SOUVENT D'UN ENJEU DE POLITIQUE NATIONALE ALORS QUE LES DÉBATS DEVRAIENT PRENDRE PLUS DE HAUTEUR.

Si les Institutions européennes, à commencer par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) en 1952, ont toujours eu une assemblée représentative, rappelons que les premières élections européennes au suffrage universel ont eu lieu en 1979. Ce premier parlement élu par les citoyens européens avait alors porté à sa présidence Simone Veil. Le 9 juin, ce seront donc les 10^{es} élections européennes qui se dérouleront plus ou moins simultanément dans les 27 pays de l'Union, les votes pourront se tenir, selon les pays, du 6 au 9 juin. Si la date n'est pas la même pour tous, le mode de scrutin est obligatoirement proportionnel mais peut revêtir des disparités, parfois même, vu de l'Hexagone, des bizarreries. Ainsi, en Irlande et à Malte, le scrutin est « à vote unique transférable ». Dans huit autres pays, l'ordre de préférence des candidats d'une liste est modifiable. Au Luxembourg, cet ordre de préférence peut concerner plusieurs listes simultanément. Enfin, dans tous les autres, dont la France, le scrutin s'effectue sur une liste bloquée. Ce qui n'a pas empêché l'Hexagone de choisir de 2004 à 2014 de recourir à des grandes circonscriptions (elles étaient au nombre de huit) avant de revenir en 2019 à une circonscription unique.

La tentation est grande pour les pouvoirs en place de tripatouiller le mode de scrutin à son avantage. Ainsi en 2004, le parti présidentiel était en difficulté avec la ratification du traité de Rome II qui sera rejeté l'année suivante par référendum. Morceler l'élection en huit évitait un débat national. À l'inverse en 2019, le pouvoir macroniste, qui n'avait pas les forces assez développées pour trouver les têtes de liste dans chacune des huit circonscriptions, opta donc pour le retour à une circonscription unique mais en 2024, même dans ce cadre-là, il éprouve à nouveau la même difficulté. La pertinence de l'organisation de ce scrutin dans un cadre strictement national se pose et pose la question du fonctionnement du parlement européen. Le scrutin est national mais les députés élus siègent dans des groupes transnationaux par sensibilité politique. Où est la cohérence entre scrutin et exercice du mandat ?



©Raw18

Les élections européennes se déroulent en France le dimanche 9 juin.

Quel équilibre entre « intérêt partisan » et « intérêt national » ? La politique française est ainsi au cœur des élections européennes, autant dans la forme que dans le fond.

Autre sujet sur le fonctionnement des instances européennes : la lisibilité des institutions et la répartition des compétences entre le Conseil européen (et son président), le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sans oublier bien sûr le parlement. Ainsi, tout est réuni pour perdre le citoyen européen, quel que soit son pays, lequel se laisse persuader que l'ensemble de ses maux est causé par cet hydre aux multiples têtes. Dernier exemple en date : la France est le principal bénéficiaire des crédits européens pour la PAC. Mais pour autant, on proclame que c'est l'Europe qui est responsable de la situation intenable, notamment des petites exploitations ! Le bouc émissaire est trouvé et permet d'esquiver ses propres responsabilités. Or, l'Europe mérite mieux, quel que soit le projet politique que l'on porte. Ce n'est pas l'Europe qu'il faut critiquer, mais le projet politique (ou l'absence de projet) qu'on lui fait porter. Le CNAFAL espère que ces élections permettront un vrai débat sur les enjeux économiques et écologiques qui sont devant nous. C'est le meilleur moyen de combattre les idées réactionnaires. ■

Jean-Jacques Renard